










## Pépins : Pommes - Poires

### Ravageurs

-  **Pucerons** : diminution des populations de cendré sur pommier, légère augmentation pour le lanigère
  -  **Carpocapse** : seconde génération effective en région, possibilités d'accouplements toujours réduites par des conditions trop sèches, éclosions au ralenti nymphose en cours constatée.
  -  **Eulia** : émergence de la seconde génération dépassement de seuil localement
  -  **Capua** : situation calme et saine
  -  **Pandemis** : quasi absence de captures
  -  **Petite Tordeuse des Fruits** : présence en hausse
  -  **Cossus** : activité constante
  -  **Zeuzère** : augmentation des captures moyennes
  -  **Sésie du pommier** : augmentations fortes localement des captures
- En bref,

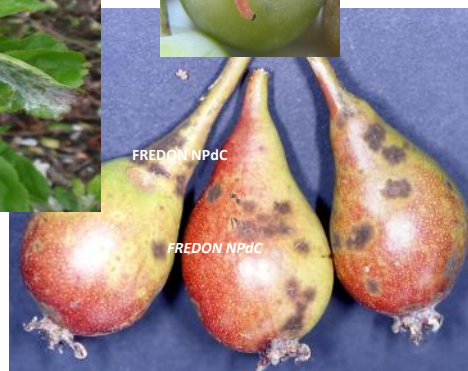
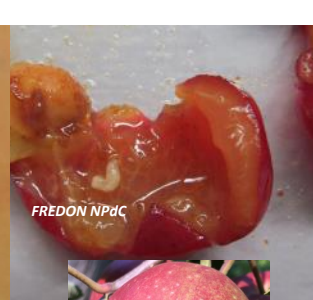
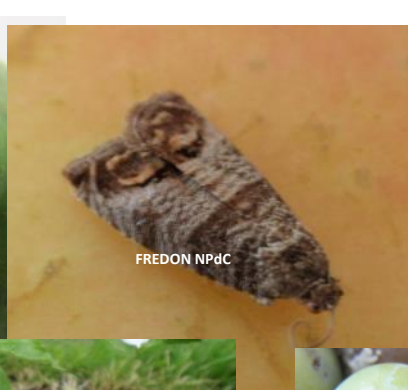
### Pathologies

-  **Oïdium** : nouvelle poussée de la maladie
-  **Tavelure** : augmentation des taches sur fruits,

## Noyau : Pruniers—Cerisiers

Prunes : émergence de la G2 du carpocapse

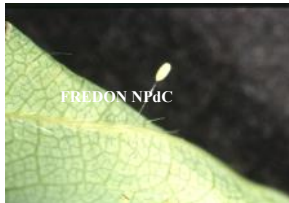
Cerises : mouche de la cerise toujours en vol



Pépins : Pommes - Poires

RAVAGEURS

Pucerons



Adulte, œuf et larve de Chrysope



Pousse de pommier colonisée par le puceron cendré avec présence d'auxiliaires



Adulte de syrphé



Larve de syrphé



Pousse de pommier colonisée par le puceron cendré



Pousse de pommier colonisée par le puceron des galles rouges

**Puceron cendré** : à de rares exceptions, la situation sanitaire vis-à-vis du puceron cendré a été relativement saine au cours de la semaine dernière. Les niveaux de populations ont été en baisse ou stables et faibles dans la majorité des parcelles.

**Puceron lanigère** : malgré la présence avérée d'*Aphelinus mali* dans de nombreuses parcelles de la région, les niveaux de colonisation par le puceron lanigère ont été en légère augmentation au cours de la semaine passée. Néanmoins, aucune parcelle n'a enregistré de niveau supérieur au seuil de nuisibilité.

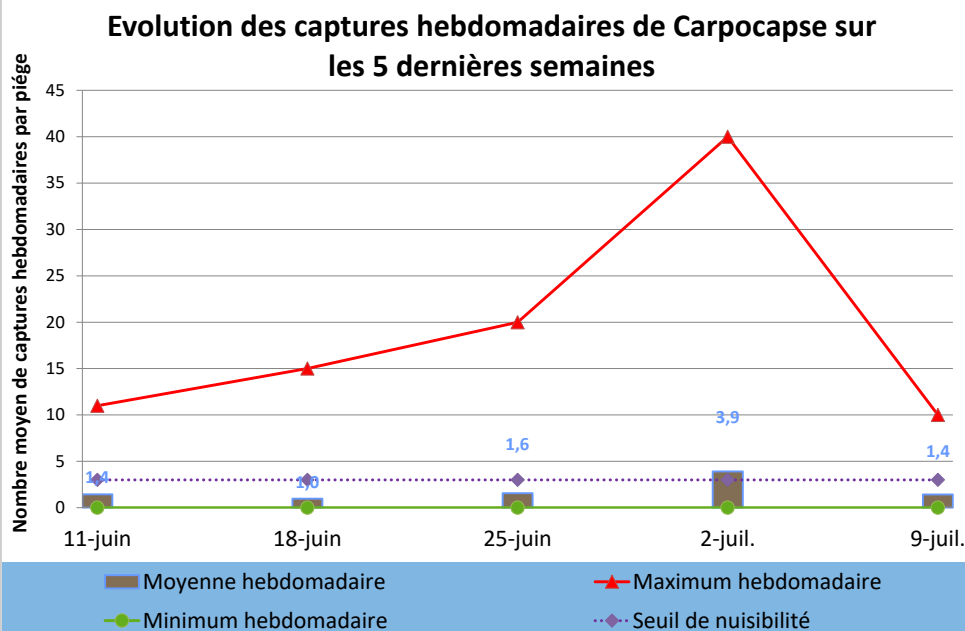
	Evolution de la colonisation par le puceron cendré sur pousse			Evolution de la colonisation par le puceron lanigère sur pousse		
	2-juil.	9-juil.	Tendance /S-1	2-juil.	9-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,7	3,0	↗	0,5	1,0	↗
Flandre Intérieure (59-62)	1,0	0,0	↘	0,8	1,0	↗
Lille Sud (59)						
Montreuillois (62)						
La Bassée (59)	7,0	0,0	↘			
Hainaut (59)	2,0	2,0	↔		0,0	
Abbevillois (80-62)						
Arrageois (62)	0,0	0,0	↔	0,0	2,0	↗
Cambrais (59)						
Avesnois (59)						
Amiénois (80)	21,0				2,0	
Thiérache (59-02)	2,0	2,0	↔			
Pays de Bray (80-60)						
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)						
Laonnois (02)						
Montdidérien (80-60)						
Beauvaisis (60)						
Soissonnais (60-02)	2,0			1,0		
Senlisien (60)						
Omois (02)	0,0			0,0		

Seuil de nuisibilité :

(base de 100 pousses réparties à raison de 2 sur 50 arbres).

Pucerons :	Vert Migrant	Vert	Lanigère	Des Galles rouges	Cendré
Seuil :	60%	15%	10%	5%	1%

**Carpocapse**



**Vol des adultes**

**Etat des lieux en parcelle,**

Le niveau de capture moyen sur l'ensemble du réseau de piégeage a été en baisse au cours de la semaine dernière avec 1,4 papillons contre 3,9.

Le nombre de parcelles régionales du réseau concernées par la présence du carpacapse au cours de la semaine passée, est passé à 47%.

**Analyses des risques,**

En définitive, seul le secteur Amiénois a présenté des niveaux de populations supérieurs au seuil de nuisibilité à l'hectare au cours de la semaine dernière. Ces niveaux de populations en baisse sont conformes au cycle du ravageur, malgré une avance importante cette année. **Selon nos derniers calculs et la modélisation, l'émergence d'une seconde génération est d'ores et déjà quasi effective pour tous les secteurs de la région d'ici la fin du mois.**

La surveillance des pièges à phéromone est impérative afin de détecter la reprise de vol de seconde génération.

De même, la mise en place des bandes pièges cartonnées au pied des arbres doit être réalisée très rapidement si cela n'est pas déjà fait.

Evolution des captures hebdomadaires de Carpacapse	2-juil.	9-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,0	↔
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	4,0		
La Bassée (59)	1,0	1,0	↔
Hainaut (59)	0,5	2,0	↗
Abbevillois (80-62)	0,8	1,2	↗
Arrageois (62)	0,0	0,0	↔
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)	1,0	0,0	↘
Amiénois (80)	15,0	8,0	↘
Thiérache (59-02)	6,6	1,0	↘
Pays de Bray (80-60)		3,0	
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinois (02)			
Laonnois (02)	6,0		
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	2,0	1,0	↘
Soissonnais (60-02)	0,0		
Senlisien (60)			
Omois (02)	0,0		

**Seuil de nuisibilité en parcelle non-confusée :**

- 3 captures / semaine / 1 piège sur 1 ha
- 4 captures / semaine / 1 piège sur 2 ha

- 5 captures / semaine / 1 piège sur 3 ha
- 6 captures / semaine / 1 piège sur 4 ha

**Carpocapse**



**Accouplements et pontes**

Les conditions climatiques toujours aussi chaudes et sèches n'ont pas favorisé les accouplements du carpocapse au cours de la semaine dernière. Ceux-ci ont été possibles, à peine la moitié du temps sur la plupart des secteurs, mais à l'instar du secteur de Lille Sud ou encore celui de La Bassée, aucune période n'a été enregistrée sur la période.



Selon les prévisions de Météo France, la situation devrait être légèrement plus favorable pour le ravageur, notamment du point de vu de l'hygrométrie qui pourrait être plus forte et permettre les accouplements.

Le tableau ci-contre vous résume la situation en fonction des secteurs géographiques (données météorologiques issues des réseaux agrométéorologiques).



Accouplements possibles Accouplements potentiels (conditions limites)	03/07/2018	04/07/2018	05/07/2018	06/07/2018	07/07/2018	08/07/2018	09/07/2018
Flandre Maritime (59)	■	■	■	■	■	■	■
Flandre Intérieure (59-62)	■	■	■	■	■	■	■
Lille Sud (59)	■	■	■	■	■	■	■
Montreuillois (62)	■	■	■	■	■	■	■
La Bassée (59)	■	■	■	■	■	■	■
Hainaut (59)	■	■	■	■	■	■	■
Abbevillois (80-62)	■	■	■	■	■	■	■
Arrageois (62)	■	■	■	■	■	■	■
Cambrésis (59)	■	■	■	■	■	■	■
Avesnois (59)	■	■	■	■	■	■	■
Amiénois (80)	■	■	■	■	■	■	■
Thiérache (59-02)	■	■	■	■	■	■	■
Pays de Bray (80-60)	■	■	■	■	■	■	■
Neslois (80-60-02)	■	■	■	■	■	■	■
St Quentinnois (02)	■	■	■	■	■	■	■
Laonnois (02)	■	■	■	■	■	■	■
Montdidérien (80-60)	■	■	■	■	■	■	■
Beauvaisis (60)	dna						
Soissonnais (60-02)	■	■	■	■	■	■	■
Senlisien (60)	■	■	■	■	■	■	■
Omois (02)	■	■	■	■	■	■	■

Seuils de nuisibilité :  
Conditions d'accouplements : températures et hygrométrie crépusculaires suffisantes réunies durant 2 jours consécutifs.

## Carpocapse

**Incubation et éclosion des pontes**



Les périodes d'accouplements étant restreintes, du fait d'une hygrométrie trop faible, peu de périodes d'éclosions sont attendues pour les jours à venir. Pour les secteurs où celles-ci restent possibles, la très légère baisse des températures qui a été enregistrée ce jour et qui devrait perdurer quelques jours a retardé les éclosions à venir.

Au regard des températures annoncées par Météo France, les incubations devraient rester plus lente jusque la fin de la semaine dernière. Puis, dès ce week-end, les températures devraient engendrer un retour à des incubations plus rapides.

**Nos derniers suivis des descentes larvaires en parcelles font état du début d'une seconde génération du carpocapse en région. Des cocons, ont en effet été observés, confortant les données calculées pour l'ensemble des secteurs de la région. Il est impératif pour les parcelles en protection directe d'anticiper cet événement et de bien alterner les souches ou familles chimiques entre les deux générations.**

*Ces résultats sont donc à confronter à vos piégeages aux dates prises en référence, afin de vous assurer de bien dépasser les seuils de nuisibilité (voire si un vol était déjà effectif sur vos parcelles). Pour vous aider dans l'interprétation des tableaux de modélisation reportez-vous la fiche OAD modèle carpocapse :*

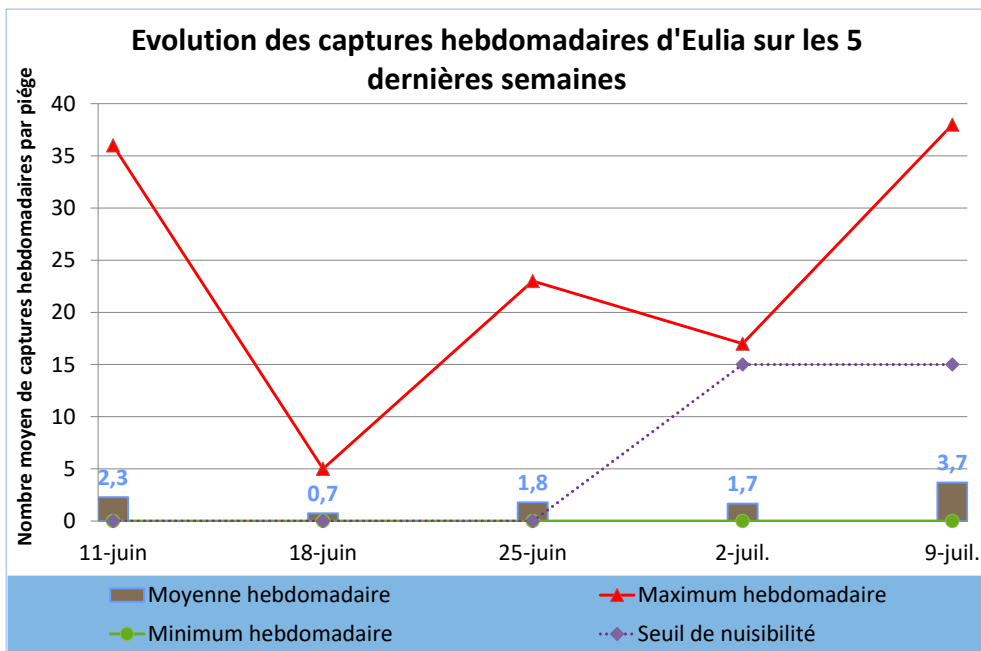
<http://blog-ecophytohautsdefrance.fr/wp-content/uploads/2015/12/Fiche-Carpocapse-DGCAL-Onpv-du-pommier.pdf>

	Périodes de pontes issues des accouplements				Date (prévisionnelle) de sortie des larves		Périodes de pontes issues des accouplements				Date (prévisionnelle) de sortie des larves
Flandre Maritime (59)	du	24-juin	au	25-juin	8-juil.	Amiénois (80)	du	23-juin	au	24-juin	06-juil.
	du	02-juil	au	3-juil.	15-juil.		du	02-juil	au	3-juil.	15-juil.
Flandre Intérieure (59-62)	du	24-juin	au	25-juin	7-juil.	Thiérache (59-02)	du	02-juil	au	3-juil.	15-juil.
	du	02-juil	au	3-juil.	15-juil.						-
Lille Sud (59)					-	Pays de Bray (80-60)	du	24-juin	au	25-juin	06-juil.
					-		du	02-juil	au	3-juil.	15-juil.
Montreuillois (62)	du	24-juin	au	25-juin	7-juil.	Neslois (80-60-02)	du	24-juin	au	25-juin	6-juil.
	du	08-juil	au	9-juil.	20-juil.		du	02-juil	au	3-juil.	15-juil.
La Bassée (59)					-	St Quentinnois (02)	du	24-juin	au	25-juin	06-juil.
					-		du	02-juil	au	3-juil.	15-juil.
Hainaut (59)	du	24-juin	au	25-juin	6-juil.	Laonnois (02)	du	24-juin	au	25-juin	6-juil.
	du	02-juil	au	3-juil.	15-juil.		du	02-juil	au	3-juil.	15-juil.
Abbevillois (80-62)	du	02-juil	au	3-juil.	15-juil.	Montdidérien (80-60)	du	24-juin	au	25-juin	06-juil.
					-		du	02-juil	au	3-juil.	15-juil.
Arrageois (62)	du	23-juin	au	24-juin	6-juil.	Beauvaisis (60)	du	08-juil	au	9-juil.	20-juil.
	du	02-juil	au	3-juil.	15-juil.						dna
Cambrésis (59)	du	02-juil	au	3-juil.	15-juil.	Soissonnais (60-02)	du	02-juil	au	3-juil.	15-juil.
					-						-
Avesnois (59)	du	02-juil	au	3-juil.	15-juil.	Senlisien (60)	du	02-juil	au	3-juil.	15-juil.
					-						-
Avortement potentiel = durée d'incubation supérieure à 20 jours considérée comme létale selon la littérature						Omois (02)	du	04-juil	au	5-juil.	17-juil.
Incubation en cours : délai prévisionnel supérieur aux prévisions											-

**Eulia**



Adulte  
Dégâts  
Ponte



**Etat des lieux en parcelle,**

Au regard des derniers relevés de piégeage, il semble bien que la seconde génération d'eulia est émergée dans les parcelles les plus précoces. Les niveaux de captures moyens ont ainsi été plus importants passant de 1,7 à 3,7 papillons.

Le nombre de parcelles du réseau de piégeage concernées par la présence du ravageur a été de 31%, soit en légère baisse, selon les derniers relevés.

**Analyses des risques,**

La surveillance des pièges à phéromone est donc désormais impérative afin de détecter tout dépassement de seuil. Celui-ci a d'ores et déjà été observé en parcelles, dans le secteur de la Thiérache.

Aucun nouveau dégât imputable à eulia n'a été observé sur la région au cours de la période.

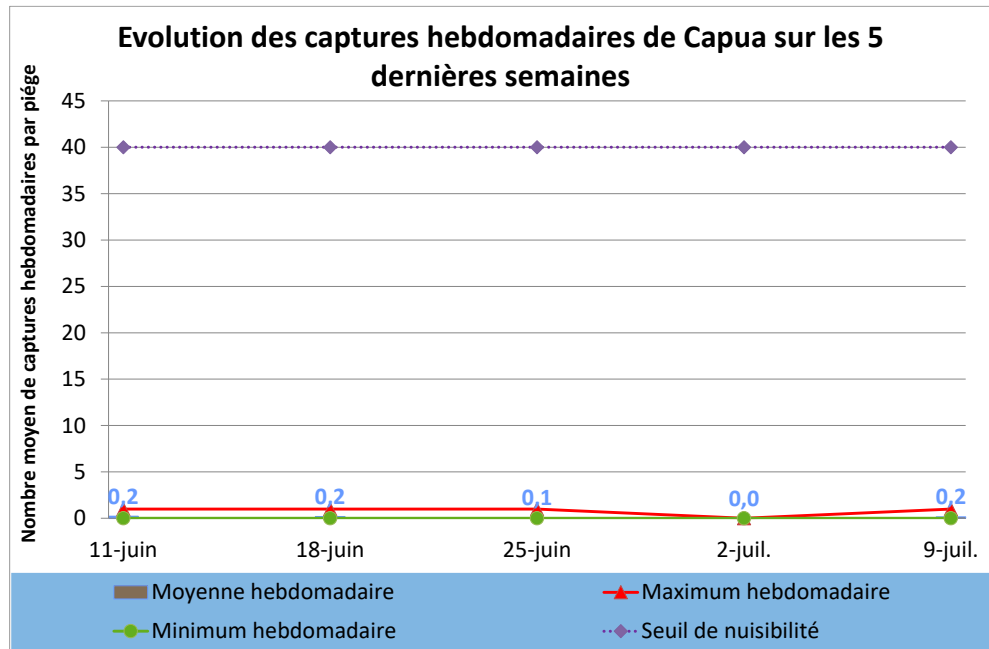
Evolution des captures hebdomadaires d'Eulia	2-juil.	9-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	2,3	↗
Flandre Intérieure (59-62)	0,7	1,5	↗
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	0,0		
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	0,0	0,0	↔
Abbevillois (80-62)	0,0	0,0	↔
Arrageois (62)	0,0	0,0	↔
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)	0,0	0,0	↔
Amiénois (80)	1,3	0,0	↘
Thiérache (59-02)	3,2	13,0	↗
Pays de Bray (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)	0,5		
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	5,0	10,0	↗
Soissonnais (60-02)	0,0		
Senlisien (60)			
Omois (02)	9,0		

**Seuil de nuisibilité :**  
Aucun seuil n'est validé en France pour le premier vol.

Capua



Adulte



**Etat des lieux en parcelle,**

Une capture de capua a été enregistrée au cours de la semaine dernière sur l'ensemble du réseau de piégeage, dans le secteur Abbevillois.

Le niveau moyen de captures à l'échelle du réseau régional est bien naturellement inférieur au seuil de nuisibilité au cours de la semaine passée.

**Analyses des risques,**

Aucun secteur n'a été concerné par un dépassement du seuil de nuisibilité pour le moment.

Il est nécessaire de maintenir une vigilance des pièges, notamment avec le retour en vol de la seconde génération.

Aucun dégât imputable à capua n'a pour l'heure été observé en parcelle au cours de la semaine dernière.

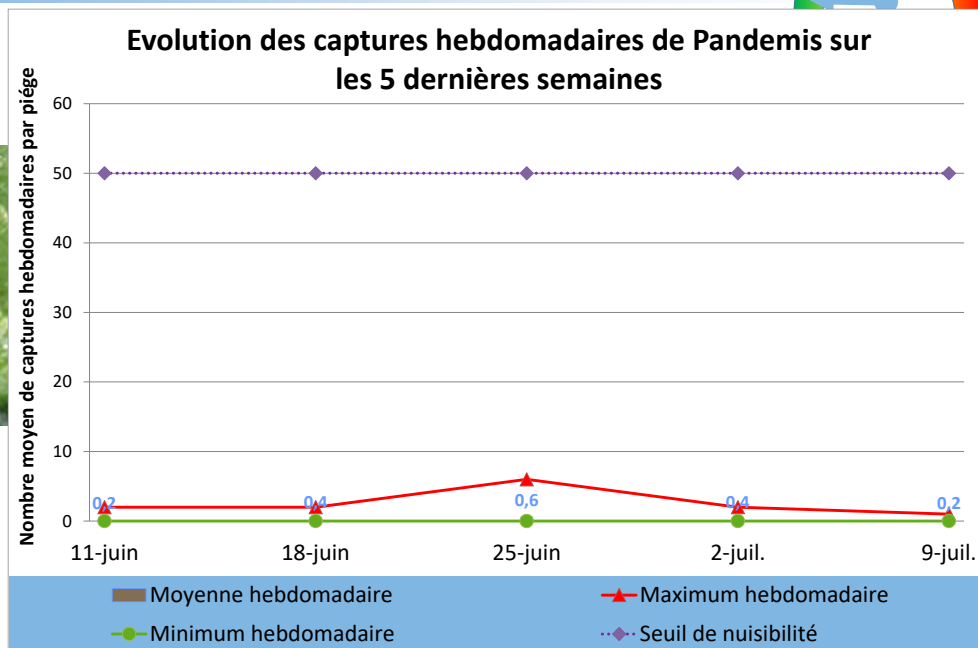
Evolution des captures hebdomadaires de Capua	2-juil.	9-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)	0,0		
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	0,0		
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	0,0	0,0	↔
Abbevillois (80-62)	0,0	1,0	↗
Arrageois (62)			
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	0,0	0,0	↔
Pays de Bray (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)	0,0		
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)	0,0		

**Seuil de nuisibilité :**  
40 captures sur une durée de 7 jours

**Pandemis**



Adultes



**Etat des lieux en parcelle,**

C'est une quasi absence de captures de pandemis qui a été enregistrée au cours de la semaine dernière. Seules des captures sporadiques dans le secteur de Flandre Maritime ont été enregistrées

De même, le nombre de parcelles concernées par le ravageur à l'échelle du réseau de piégeage régional est resté stable, avec 17%.

Aucun dégât n'est à déplorer durant la semaine dernière.

**Analyses des risques,**

À ce jour, aucun dépassement de seuil n'est à signaler, il convient cependant de surveiller les captures dans la durée (seuil basé sur un cumul de 18 jours).

Evolution des captures hebdomadaires de Pandemis	2-juil.	9-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,5	↗
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,0	↔
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)			
Abbevillois (80-62)	0,0		
Arrageois (62)			
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)	0,0	0,0	↔
Thiérache (59-02)	1,0	0,0	↘
Pays de Bray (80-60)	2,0		
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)	0,0		
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)	0,0		

**Seuil de nuisibilité :**

50 captures cumulées dans les 18 jours suivant la capture du premier papillon.



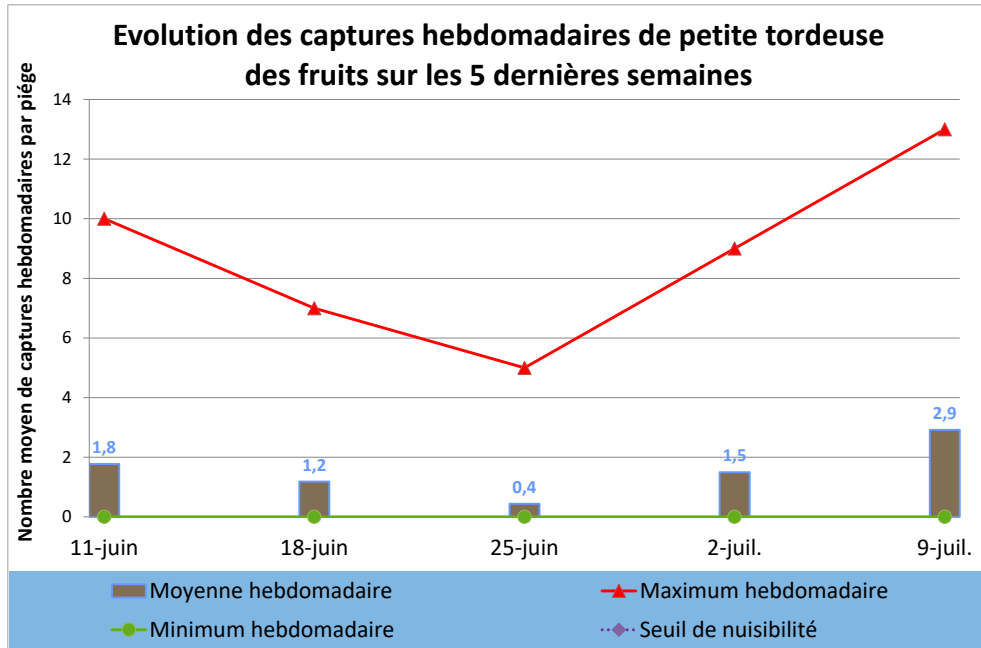
Petite tordeuse des fruits. *Grapholitha Lobarzewskii*.



Adultes



FREDON NPdC



**Etat des lieux en parcelle,**

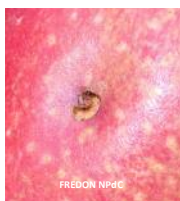
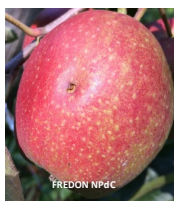
La reprise d'activité de la petite tordeuse des fruits s'est poursuivie et intensifiée au cours de la semaine dernière. Le nombre de captures moyen à l'échelle du réseau de piégeage est passé sur la période de 1,5 papillons à 2,9.

Le nombre de parcelles régionales du réseau de piégeage concernées par la présence du ravageur a également été en hausse avec 50% d'entre elles.

**Analyses des risques,**

Cette reprise d'activité va engendrer de nouvelles pontes sur l'ensemble du territoire régional.

Attention à ne pas confondre ces dégâts avec ceux de carpocapse.

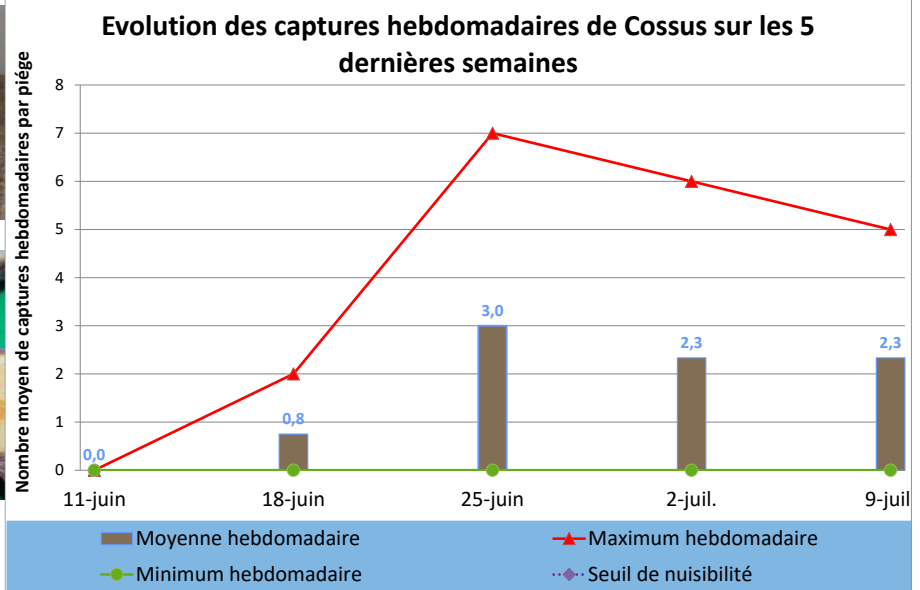


Evolution des captures hebdomadaires de petite tordeuse des fruits	2-juil.	9-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)			
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,5	↗
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)	0,0	2,0	↗
Hainaut (59)			
Abbevillois (80-62)	0,0	0,0	↔
Arrageois (62)	9,0	13,0	↗
Cambrais (59)			
Avesnois (59)	0,0	0,0	↔
Amiénois (80)	0,0	4,0	↗
Thiérache (59-02)	1,4	5,0	↗
Pays de Bray (80-60)	9,0		
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)	0,5		
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	0,0	0,0	↔
Soissonnais (60-02)	3,0		
Senlisien (60)			
Omois (02)			

**Seuil de nuisibilité :**

Il n'existe pas à ce jour en France un seuil validé pour ce ravageur.

**Cossus-Cossus**



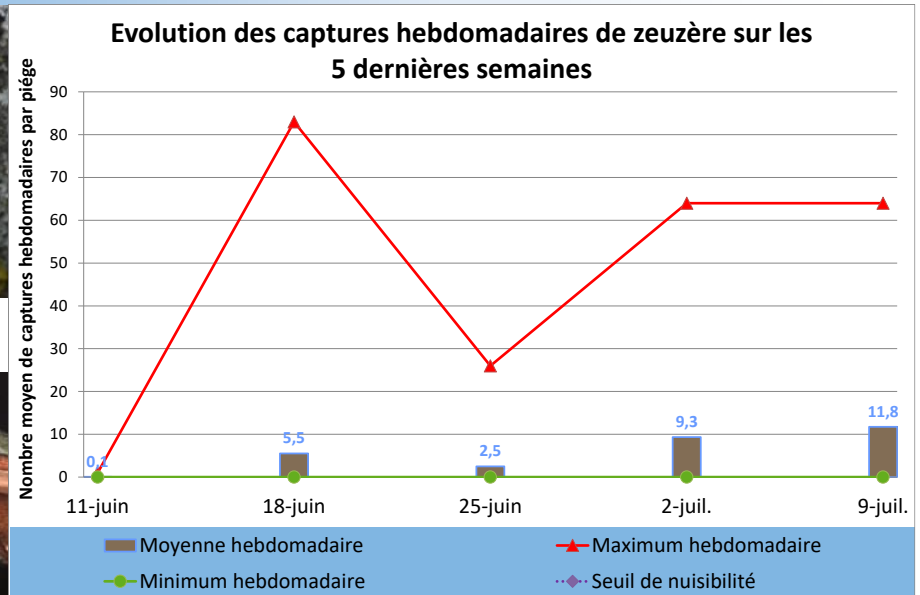
Deux tiers des parcelles suivant le ravageur ont de nouveau été concernées par des captures constantes de cossus, au cours de la semaine dernière. Dans la très large majorité des cas, ces parcelles sont situées en zone nord de la région. Les conditions climatiques sont très propices au ravageur actuellement.

**Seuil de nuisibilité :**  
 Il n'existe pas à ce jour de seuil validé en France.  
 Dès les premiers signes d'infestation d'une parcelle, le piégeage massif (10p/ha) est relativement efficace.

**Zeuzère**



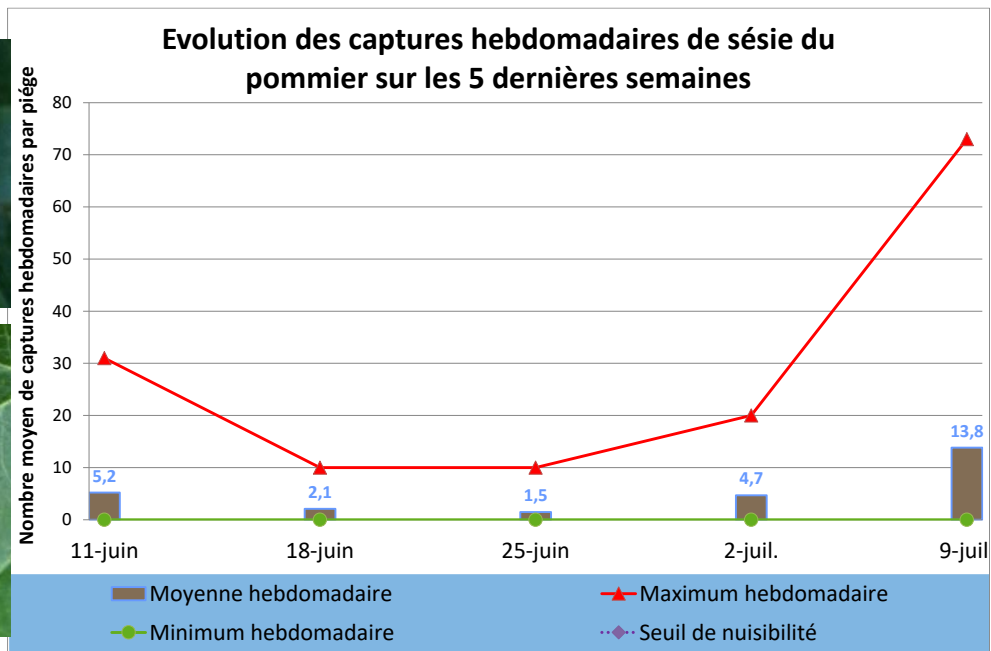
Adulte



Les niveaux de captures moyens de la zeuzère ont été en légère hausse, au cours de la semaine dernière, sur plusieurs secteurs. Il faut surtout retenir que le nombre de parcelles du réseau de piégeage concernées par la présence du ravageur a été en augmentation avec 50% d'entre-elles.

**Seuil de nuisibilité :**  
 10% de pousses terminales touchées pour 100 pousses observées à raison de 2 sur 50 arbres

Sésie du pommier



Etat des lieux en parcelle,

Une forte augmentation des captures été enregistrée localement au cours de la semaine dernière dans le secteur de Flandre Maritime, en parcelle sensible.

De manière stable, 67% des parcelles du réseau de piégeage régionale ont été concernés par la présence du ravageur, dans des proportions bien moindre en générale.

Analyses des risques,

Il est nécessaire de suivre l'évolution des populations via le piégeage, notamment avec le retour des chaleurs en fin de semaine.

Pensez à remplacer périodiquement le contenu des pièges alimentaires dans les parcelles. Pour rappel : 85% d'eau + 10% de vin rouge + 5% de cassonade (essais de piégeages massif réalisés en 2006 et 2007 par la FREDON NPdC, cf. fiche technique disponible en ligne).

Evolution des captures hebdomadaires de sésie du pommier	2-juil.	9-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	1,0	73,0	↗
Flandre Intérieure (59-62)	5,0	6,0	↗
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	0,0	0,0	↔
Abbevillois (80-62)	1,0	2,0	↗
Arrageois (62)			
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)	0,0	0,0	↔
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	10,3	2,0	↘
Pays de Bray (80-60)			
Neslois (80-60-02)			
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	0,0		
Soissonnais (60-02)	7,0		
Senlisien (60)			
Omois (02)			

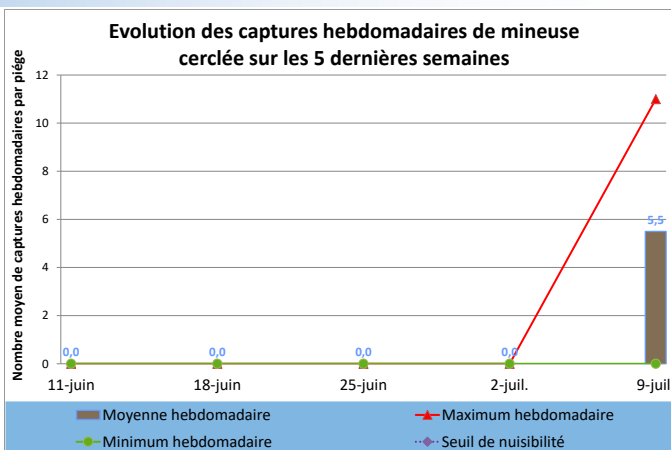
Seuil de nuisibilité :

50 dépouilles nymphales / 50 arbres en jeunes parcelles,  
200 à 400 dépouilles nymphales / 50 arbres en parcelles de plus de 7 ans

**Autres lépidoptères en bref,**

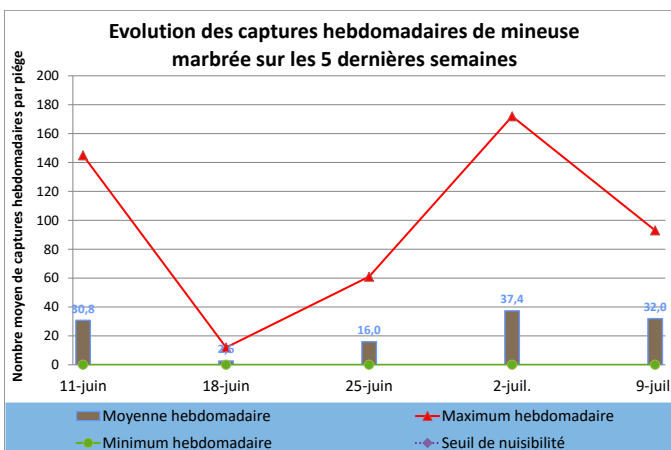
**Mineuse cerclée**

Un plus significatif de mineuse cerclée a été détecté dans le secteur de La Bassée essentiellement au cours de la semaine dernière



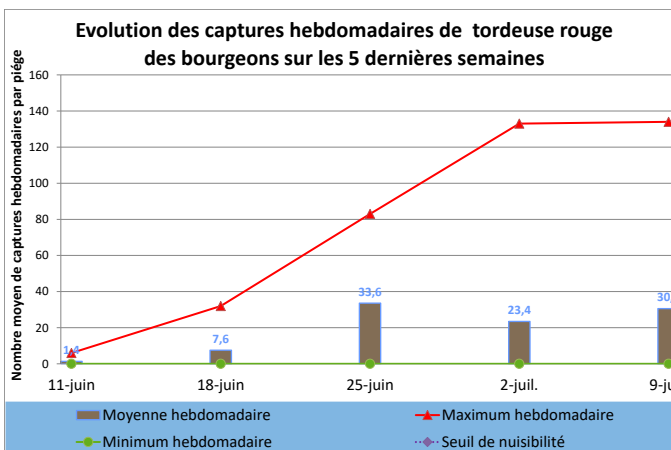
**Mineuse marbrée**

Si le troisième vol de la mineuse marbrée s'est généralisée géographiquement aux parcelles sensibles régionales, le niveau moyen de capture a quant-à-lui diminué passant de 37 à 34 papillons par piège.



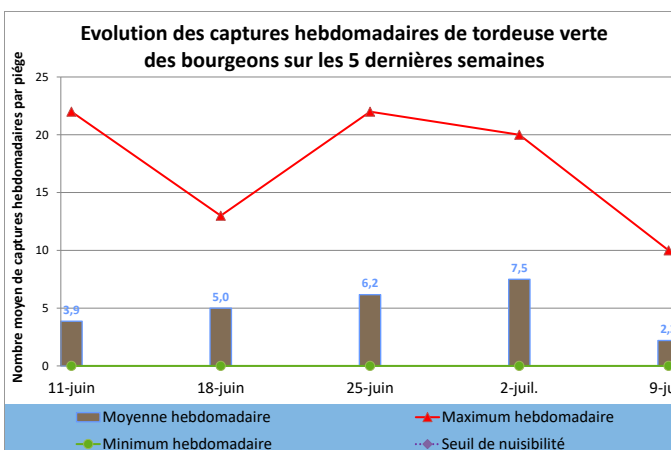
**Tordeuse rouge des bourgeons**

Le vol du ravageur s'est poursuivi au cours de la semaine dernière avec une intensité forte, avec près de 31 papillons en moyenne et une fréquence tout aussi importante de 71% des parcelles du réseau de piégeage régional suivant la tordeuse rouge concernées par sa présence.



**Tordeuse verte des bourgeons**

Une baisse des captures de tordeuse verte des bourgeons a été enregistrée au cours de la semaine dernière. Cette diminution a également concernée le nombre de parcelles où la présence du ravageur a été enregistrée avec à ce jour, 40% de celles-ci sur le réseau de piégeage.



## Pathologies

## Oïdium



FREDON NPdC

Etat des lieux en parcelle,

Malgré l'absence de précipitations où de conditions propices à son développement, comme des périodes orageuses, l'oïdium s'est développée au cours de la semaine dernière, parfois de manière significative (jusque 12% de pousses contaminées). Plusieurs secteurs ont ainsi vu leur niveau de contaminations

sur pousses repartir à la hausse. La moyenne sur le réseau régional d'observations est de 3,2% pour la semaine dernière.

Analyses des risques,

Trois secteurs ont été concernés en définitive par un dépassement de seuil, le Hainaut et l'Amiénois, rejoint désormais par la Flandre Intérieure.

Gestion des risques,

La mise en œuvre des mesures prophylactiques (coupe et export des pousses hors du verger) reste de mise et limite les risques de recontaminations au sein du verger.

Désormais la gestion de l'oïdium est à raisonner seule, si nécessaire.

	Evolution des contaminations sur pousse par l'Oïdium		
	2-juil.	9-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	1,0	1,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)	3,7	12,0	↗
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	5,0	5,0	↔
Abbevillois (80-62)		0,0	
Arrageois (62)	0,0	1,0	↗
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)	6,0	9,0	↗
Thiérache (59-02)	0,3	0,5	↗
Pays de Bray (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)	0,1		
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)	2,0		
Senlisien (60)			
Omois (02)	0,0		

Seuil de nuisibilité :

5% de pousses contaminées /100 pousses.

Tavelure



Etat des lieux en parcelle,

**Périodes de contaminations en cours :**

À ce jour, seul le secteur de Flandre Intérieure reste toujours concerné par les projections primaires d'ascospores. Les prochaines précipitations permettront la libération des dernières ascospores. (voir tableau ci-dessous).

Zones géographiques	Début de période	Fin de période	Risque associé pour le moment	% d'ascospores projetées		Stock d'ascospores projetables pour le moment	Précipitations associées à cette période pour le moment en mm	Somme des degrés heures depuis le début de la période jusqu'à h
				associées à cette période pour le moment	depuis début contaminations primaires selon la modélisation de ce jour			
Flandre Intérieure (59-62)	-				98,90	1,10		

**En parcelles,**

Les niveaux de contaminations sur pousse par la tavelure sont restés relativement stables sur la région. En revanche, plusieurs secteurs comme la Flandre Maritime ou l'Amiénois ont vu leurs taux de taches sur fruits augmenter.

Analyses des risques,

Attention avant de lever complètement la protection contre la tavelure, il est nécessaire de réaliser actuellement une notation afin d'évaluer le taux de contaminations. Dans tous les secteurs où les contaminations primaires sont terminées les dernières taches de contaminations sont désormais visibles.

En l'absence de tache, la protection pourra être levée. Dans le cas contraire, les contaminations secondaires devront être gérées avant chaque épisode pluvieux jusqu'à la récolte.

Pour l'heure, les conditions climatiques ne sont toujours pas favorables aux repiquages.

Attention cependant en parcelles avec irrigation en frondaison, qui peut avoir le même rôle dans la libération des conidies que les précipitations. Il est nécessaire d'avoir dans ces cas un assèchement complet du feuillage en moins de 5h.



Taches de contaminations par la tavelure sur feuillage

	Evolution des contaminations sur pousse par la tavelure			Evolution des contaminations sur fruit par la tavelure		
	2-juil.	9-juil.	Tendance /S-1	2-juil.	9-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔	3,3	5,0	↗
Flandre Intérieure (59-62)	0,5	0,0	↘	0,5	0,0	↘
Lille Sud (59)						
Montreuillois (62)						
La Bassée (59)						
Hainaut (59)	0,0	0,0	↔	0,0	0,0	↔
Abbevillois (80-62)	2,0	2,0	↔	0,2	0,2	↔
Arrageois (62)	0,0	0,0	↔	1,0	1,0	↔
Cambrasis (59)						
Avesnois (59)						
Amiénois (80)	1,0	0,0	↘	2,0	5,0	↗
Thiérache (59-02)	1,7	5,0	↗	5,0		
Pays de Bray (80-60)						
Neslois (80-60-02)	5,0	5,0	↔	2,5	2,5	↔
St Quentinnois (02)						
Laonnois (02)	0,1			0,2		
Montdidérien (80-60)						
Beauvaisis (60)						
Soissonnais (60-02)	5,0			2,0		
Senlisien (60)						
Omois (02)	0,0			0,1		

Prunes

Carpocapse de la prune



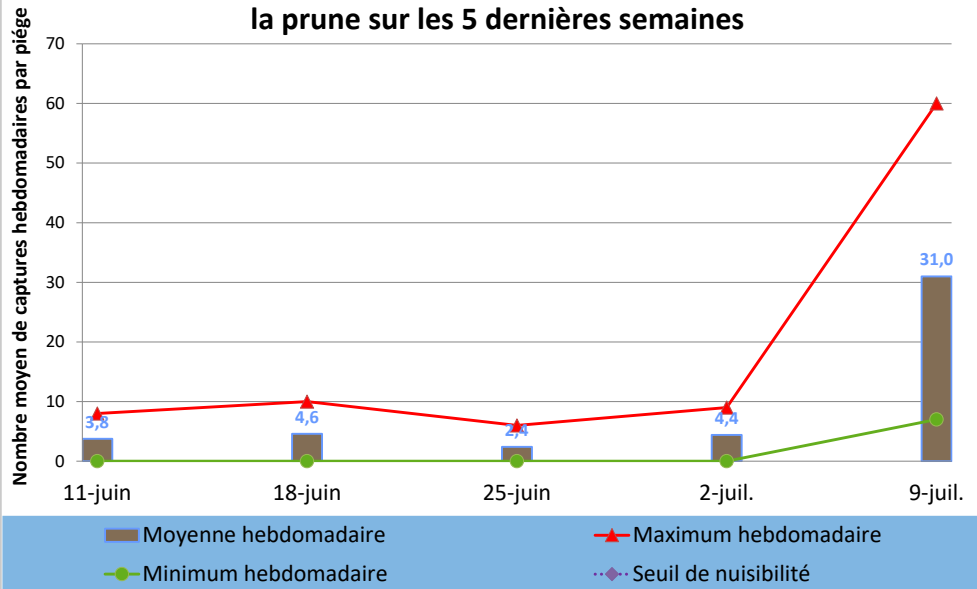
FREDON NPdC

Chenille et adulte



FREDON NPdC

Evolution des captures hebdomadaires de carpocapse de la prune sur les 5 dernières semaines



Etat des lieux en parcelle,

Des augmentations significatives des captures sur l'ensemble des parcelles régionales ont été enregistrées au cours de la semaine dernière.

À ce jour, 100% des parcelles du réseau régional de piégeage ont été concernées par la présence du ravageur sur la période.

Analyses des risques,

Cette sortie correspond très vraisemblablement à l'émergence de la seconde génération du ravageur en région.

Les conditions climatiques sont également réunies actuellement pour permettre les accouplements (plus de 14°C au crépuscule).

Evolution des captures hebdomadaires de carpocapse de la prune	2-juil.	9-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)			
Flandre Intérieure (59-62)			
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)			
Abbevilleois (80-62)	0,0	7,0	↗
Arrageois (62)			
Cambrais (59)			
Avesnois (59)	9,0	45,0	↗
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	6,5	36,0	↗
Pays de Bray (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0		
St Quentinois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)			

## Cerisier

### La mouche de la cerise



#### Etat des lieux en parcelle,

Malgré une baisse des captures moyennes, la mouche de la cerise est toujours en vol sur la région. Des individus ont encore été capturés au cours de la semaine dernière allant de 2 à 5 prises par piège.

#### Analyses des risques,

Les conditions climatiques actuelles sont réunies pour permettre l'émission d'œufs (température supérieure à 18°C). Les larves issues des accouplements actuels devraient être visibles d'ici 8 à 10 jours si la température moyenne reste de 19-20°C.

La mouche de la cerise adulte mesure environ 3-5 mm et a un corps noir avec une marque jaune caractéristique sur le dos à la base des ailes. Ses ailes transparentes présentent des bandes transversales foncées très typiques.

La ponte a lieu sous l'épiderme de la cerise lorsqu'elle commence à rougir. Les larves éclosent 6 à 12 jours plus tard. Elles creusent une galerie jusqu'au noyau et se nourrissent de la pulpe située tout autour de celui-ci. Leur développement dure environ 3 à 4 semaines. Les larves quittent alors le fruit par un trou et se laissent tomber au sol, où elles s'enfoncent de quelques centimètres pour former leur puppe et hiverner. Sous nos climats, une partie des pupes peut hiverner deux fois, et même trois fois.

Les carabes, les staphylins, les oiseaux ainsi que certains parasites peuvent permettre de réduire les populations du ravageur.

#### Gestion des risques,

La mise en place de pièges jaunes englués entrecroisés de type Rebell® permet une lutte directe. Le jaune attire, en effet, ces insectes qui sont capturés dans la glu. Suspendez 2 à 10 pièges croisés à chaque arbre pendant la période de vol.



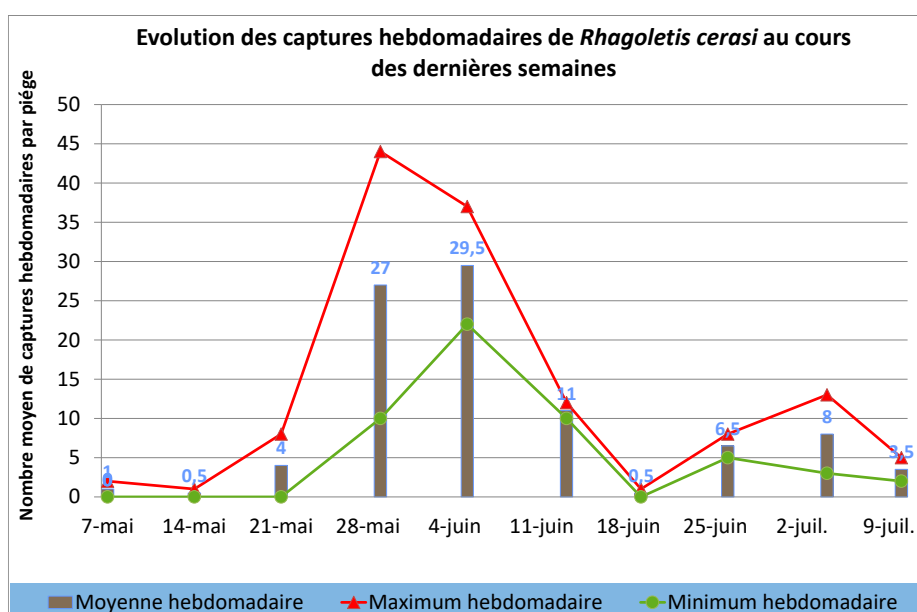
**Mouche de la cerise au stade adulte**

(K. Petit, FREDON Nord Pas-de-Calais)



**Mouche de la cerise au stade larvaire**

(K. Petit, FREDON Nord Pas-de-Calais)





## Suivi des lépidoptères



La semaine prochaine, est à prévoir le renouvellement des capsules pour les pièges :

**9** Sésie du pommier



### Informations pratiques

- ⊗ Ce bulletin est produit sur base d'informations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale; celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles. Il convient donc avant chaque prise de décision d'intervention, d'aller observer les parcelles ou zones concernées.
- ⊗ Des pratiques alternatives aux traitements notamment autres que ceux de biocontrôle existent, elles sont disponibles sur le site Ecophyto-PIC : <http://arboriculture.ecophytopic.fr/arboriculture>
- ⊗ Vous retrouverez également ponctuellement des liens relatifs à des méthodes alternatives dans ce BSV dans la rubrique « gestion des risques »

### Informations pratiques

Accédez aux autres éditions du BSV :

- ⊗ <http://draaf.hauts-de-france.agriculture.gouv.fr/Bulletins-de-sante-du-vegetal-BSV>
- ⊗ <http://www.agriculture-npdc.fr/bulletin-sante-vegetal.html>
- ⊗ <http://www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr/techniques-productions/cultures/bulletins-de-sante-du-vegetal/>

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère de l'écologie, avec l'appui financier de l'AFB, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Ce bulletin est rédigé à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. Il donne la tendance de la situation sanitaire. Toutefois celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Directeur de la publication : Christophe BUISSET - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteurs : Ludovic TOURNANT - FREDON Nord-Pas de Calais - co-animateur Picardie des filières pommes et poires : François Hanquart FREDON Picardie.

Bulletin édité sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau Haut-de-France : producteurs, Techniciens, FREDON Nord Pas-de-Calais, FREDON Picardie.

Coordination et renseignements : Jean Pierre Pardoux - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Ludovic TOURNANT - FREDON Nord-Pas de Calais

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF Nord-Pas-de-Calais-Picardie et des Chambre d'Agriculture Hauts-de-France

### Date à retenir

Une journée technique sera organisée par la FREDON Nord Pas-de-Calais, le **vendredi 14 septembre 2018** à Loos-en-Gohelle. Le temps d'échange débutera par une présentation sur des substances innovantes (lipopeptides) par le Dr. François Coutte, Maître de Conférence – Université de Lille, Institut de Recherche en Agroalimentaire et Biotechnologies – Charles Viollette. Ensuite, les premiers résultats des évaluations de lipopeptides contre la tavelure du pommier, menées en collaboration par le CRA-W (Centre Wallon de Recherches Agronomiques de Gembloux) et la FREDON seront présentés. La visite du verger expérimental, support des études menées, clôturera l'après-midi.

Une présentation plus détaillée de cette visite vous parviendra prochainement, elle sera accompagnée du bulletin d'inscription, mais réservez d'ores et déjà votre après-midi.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec Ludovic TOURNANT de la FREDON Nord-Pas-de-Calais : [ludovic.tournant@fredon-npdc.com](mailto:ludovic.tournant@fredon-npdc.com) ou au 03.21.08.62.90